

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance du LUNDI 27 AVRIL 2026 à 18h30
en mairie de Mondragon

Sous la Présidence de Benoît SANCHEZ, Maire de Mondragon, en mairie.

Messieurs : TRAMIER JF - TRUC Y – MARSEILLES P – LEBEGUE J – SABATIER T - BLANC D – BOYER N – DUMAS A - MAUCCI D – BASTET S – GIORDANO PH

Mesdames : ALTIER MA – GILLET N – GRAS S – LLORET S - RIGGIO B – ROMANINI B – BACON E – PHILIPPE V – LOPEZ C – DUCROS J – ANDRE A

Procurations : HADJ-MAHDI S à TRUC Y – AIME N à SANCHEZ B – GARCIA A à TRAMIER JF – POILROUX M à ANDRE A

1/DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Rapporteur : Benoît SANCHEZ

Patrice MARSEILLES se porte candidat. Il est élu à l'unanimité.

27 votes pour.

2/APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2026

Rapporteur : Benoît SANCHEZ

Le Procès-verbal du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

M. MAUCCI précise qu'il y a une erreur à la question 10 et la question 11. Les votes sont erronés et devraient laisser apparaître 21 votes pour et 5 votes contre.

Monsieur le Maire indique qu'il vérifiera cette information.

27 votes pour.

3/DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES CONSEILS D'ÉCOLE

Rapporteur : Marie-Andrée ALTIER

Il est décidé de procéder au vote à main levée à l'unanimité.

Les candidatures suivantes ont obtenu 22 votes pour et 5 votes contre :

- Pour le conseil d'école maternelle : Madame Elodie BACON et Madame Béatrice RIGGIO.
- Pour le conseil d'école élémentaire : Madame Marie-Andrée ALTIER et Madame Jessica DUCROS.

Les candidatures suivantes ont obtenu 5 votes pour et 22 votes contre :

- Pour le conseil d'école maternelle : Madame Elodie BACON et Madame Annie ANDRE.
- Pour le conseil d'école élémentaire : Madame Marie-Andrée ALTIER et Madame Magali POILROUX.

Ces désignations sont faites pour la durée du présent mandat municipal.

22 votes pour et 5 votes contre.

4/DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DU COMITÉ DES FÊTES

Rapporteur : Benoît SANCHEZ

Il est décidé de procéder au vote à main levée à l'unanimité.

Sont désignés en qualité de représentants de la commune de MONDRAGON au sein du Comité des Fêtes :

- *BLANC Didier
- *LEBEGUE Jean
- *DUCROS Jessica
- *LOPEZ Céline

Ces désignations sont faites pour la durée du présent mandat municipal.

22 votes pour et 5 abstentions.

5/DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DU FOYER DE L'ÂGE D'OR

Rapporteur : Sabine GRAS

Il est décidé de procéder au vote à main levée à l'unanimité.

Les candidatures suivantes ont obtenu 22 votes pour et 5 votes contre :

- Madame GRAS Sabine
- Madame RIGGIO Béatrice

Les candidatures suivantes ont obtenu 5 votes pour et 22 votes contre :

- Madame GRAS Sabine
- Monsieur MAUCCI Denis

Ces désignations sont faites pour la durée du présent mandat municipal.

22 votes pour et 5 votes contre.

6/DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ DES ÉLUS AU SEIN DU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Rapporteur : Benoît SANCHEZ

Il est décidé de procéder au vote à main levée à l'unanimité.

Est désignée déléguée des élus au sein du Comité National d'Action Sociale :

- Madame Aurélie GARCIA

Cette désignation est faite pour la durée du présent mandat municipal.

27 votes pour.

7/MODALITÉS DE DÉPÔT DES LISTES CONCERNANT LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL À LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET À LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Rapporteur : Benoît SANCHEZ

Le Conseil Municipal a fixé les conditions de dépôt des listes de la Commission de Délégation de Service Public et de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

- Les listes seront déposées ou adressées au Secrétariat de la Mairie au plus tard 15 jours avant la séance du Conseil Municipal prévue le 5 juin 2026 où seront inscrites l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public et l'élection de la Commission d'Appel d'Offres. Il conviendra pour chaque commission de procéder successivement à deux votes distincts : l'élection des 5 membres titulaires et l'élection des 5 membres suppléants.

27 votes pour.

8/DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT ET SON SUPPLÉANT À LA CLIGEET TRICASTIN

Rapporteur : Benoît SANCHEZ

Il est décidé de procéder au vote à main levée à l'unanimité.

Les candidatures suivantes ont obtenu 22 votes pour et 5 votes contre :

- M. BLANC Didier, en qualité de délégué titulaire ;
- M. LEBEGUE Jean, en qualité de délégué suppléant.

Les candidatures suivantes ont obtenu 5 votes pour et 22 votes contre :

- M. BLANC Didier, en qualité de délégué titulaire ;
- M. GIORDANO, en qualité de délégué suppléant.

Ces désignations comme représentant à la CLIGEET Tricastin sont faites pour la durée du présent mandat municipal.

Monsieur le Maire précise que les désignations pour le CLI de Marcoule seront soumises au prochain Conseil Municipal.

22 votes pour et 5 votes contre.

9/PROPOSITION DE LA LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Rapporteur : Benoît SANCHEZ

Il est proposé au Directeur Départemental des Finances Publiques la liste des 32 personnes suivantes (16 titulaires et 16 suppléants) remplissant les conditions légales (jouir de leurs droits civils, être inscrits au rôle des impositions directes locales, être familiers avec le territoire communal) :

16 titulaires :

TRAMIER Jean François, AGIER François, AIME Nicolas, PHILIPPE Virginie, BLANC Didier, SABATIER Thierry, BASTET Serge, ANDRE Annie, BERNARD Fabrice, TOUCHAT Vincent, BEUCAMPS Martial, LACOUSSE Mélisande, ARBONA Jean Marie, CHAUVOT lise, NAUD Bernard et GELIBERT Henry.

16 suppléants :

TRAMIER Antoine, MARSEILLES Patrice, MAUCCI Denis, POILROUX Magali, PAILHON Muriel, GIORDANO Pierre-Henry, SABATIER Albert, BLAZY Jérôme, DAUDEL Laurent, CALVET Nadine, MENNE Julien, VICENTE Virginie, BLANC Isabelle et BACON Elodie.

27 votes pour.

10/DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE LEZ PROVENCE

Rapporteur : Benoît SANCHEZ

Il est décidé de procéder au vote à main levée à l'unanimité.

Les candidatures suivantes ont obtenu 22 votes pour et 5 votes contre :

- M. SANCHEZ Benoît et M. TRAMIER Jean-François en tant que représentants titulaires
- M. AIME Nicolas et Mme BACON Elodie en tant que représentants suppléants.

Les candidatures suivantes ont obtenu 5 votes pour et 22 votes contre :

- M. SANCHEZ Benoît et M. TRAMIER Jean-François en tant que représentants titulaires
- M. AIME Nicolas et M. BASTET Serge en tant que représentants suppléants.

Monsieur le Maire précise que la CLECT est l'organe qui évalue le coût des compétences transférées entre la commune et l'intercommunalité et que le rôle des représentants est de veiller à ce que l'évaluation des charges soit juste. Une évaluation correcte garantit que le montant de l'Attribution de Compensation (AC) reversé par l'intercommunalité à la commune reste équitable.

22 votes pour et 5 votes contre.

11/CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PARCELLES COMMUNALES À TITRE GRATUIT À LA SARL ZABEIL ÉLAGAGES

Rapporteur : Benoît SANCHEZ

L'assemblée a approuvé à l'unanimité le renouvellement pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2026 la convention relative à la mise à disposition des parcelles communales cadastrées section ZP n° 109 et 110 à la SARL ZABEIL ÉLAGAGE, domiciliée BP 17 à MONDRAGON, représentée par M. Olivier LAGANIER, gérant, dans le cadre de son activité professionnelle d'élagage.

Monsieur le Maire est autorisé à signer cette convention ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

27 votes pour.

12/CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR UN CONTRAT DE PROJET POUR LA SENIORIALE

Rapporteur : Benoît SANCHEZ

Il est approuvé de créer 1 emploi non permanent d'animateur pour conclure un contrat de projet de 3 mois à compter du 1^{er} juin 2026 à temps non complet (17.5/35^{ième}) renouvelable pour la même période une fois.

En complément, Monsieur le Maire a porté à connaissance le planning opérationnel suivant :

- Mardi 28 avril : Publicité du poste – centre de Gestion – Emploi Territorial
- Première semaine de mai : Convocation de la commission Finances/ personnel et de l'Adjointe Déléguée aux personnes âgées et personnes en situation de handicap pour les entretiens de recrutement du 26/05
- Jeudi 14 mai : Clôture de la publicité – Recensement des candidats
- Vendredi 15 mai : Tableau récapitulatif des demandes – qui coche les cases en termes de diplôme et d'expérience
- Le 19 mai : Validation des candidats qui seront reçus en entretien – Envoi des documents à la commission Finances / Personnel
- Le 20/21 mai : envoi des convocations aux candidats retenus
- Le 26 mai : entretien avec les candidats
- Le 27 mai : décision – Envoi des réponses aux candidats
- Le 1^{er} juin : début du contrat

M. BASTET fait part de ses réserves concernant la création d'un poste à temps non complet (50 %). Il s'interroge sur l'adéquation entre la charge réelle des missions listées et la quotité de temps de travail proposée, et sollicite des précisions sur la méthodologie d'évaluation ayant conduit à ce choix. De surcroît le niveau de compétence attendu est assez important, ce qui peut amener à disposer de peu ou pas de candidature.

Tout en admettant l'urgence du recrutement liée à l'achèvement imminent des travaux, il regrette que la Commission du Personnel n'ait pas été saisie en amont pour examiner ce dossier. Enfin, il attire l'attention de l'assemblée sur une incohérence entre l'intitulé du poste et le contenu de la fiche de poste, appelant à une vigilance accrue juridique.

Monsieur le Maire indique que la question du temps de travail pour ce poste a été soulevée. La promotion de la structure est actuellement coordonnée par M. TRAMIER. Initialement prévue pour le 21 avril, la livraison du bâtiment a pris du retard. Ce contretemps, doublé d'un manque de visibilité sur le taux d'occupation, n'a pas encore permis de statuer sur l'orientation du poste.

M. MAUCCI indique que l'étude de marché réalisée par la société "Ages et Vie" permettrait de déterminer les besoins prévisionnels en personnel. Il souhaite connaître le nombre de personnes à ce jour inscrites pour disposer d'un logement au sein de la sénioriale et l'étude d'Age et Vie.

Monsieur le Maire répond que si la liste des personnes intéressées était initialement conséquente, cet intérêt s'est affaibli à ce jour. En effet, certains candidats ont trouvé en urgence une place dans une autre structure, tandis que d'autres, après visite des lieux, préfèrent prendre le temps de la réflexion. Il souligne toutefois sa volonté de donner la priorité aux Mondragonnais, tout en envisageant l'instauration d'un quota pour les habitants du territoire, eu égard à la participation financière de la CCRLP. Actuellement, la priorité est accordée à la finalisation des travaux et à l'installation du matériel, tout en poursuivant les actions de communication.

M. BASTET estime qu'au vu des enjeux, le recrutement devrait être plus ambitieux. Selon lui, la fragilité d'un contrat de trois mois renouvelable une fois ne permet pas d'assurer la stabilité nécessaire au succès du projet.

Monsieur le Maire considère que l'activité durant la période estivale ne justifie pas nécessairement un temps plein à ce stade. Pour promouvoir l'établissement, il entend s'appuyer sur la communication officielle ainsi que sur le bouche-à-oreille. Il prend note des observations.

27 votes pour.

13/ACQUISITION DE 42 PARCELLES : CONSOLIDATION DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE DE L'ENS DE L'ÎLE VIEILLE – DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Bruna ROMANINI

Il est approuvé l'acquisition des parcelles ci-dessous mentionnées au prix de 0,61 € le m², soit 39 432 €, et abroge la délibération n° 3/2025,

N° PARCELLE	SUPERFICIE (m ²)	N° PARCELLE	SUPERFICIE (m ²)	N° PARCELLE	SUPERFICIE (m ²)
ZX0190	1260	ZX0261	1110	ZX0291	1670
ZX0191	405	ZX0265	1650	ZX0294	990
ZX0192	410	ZX0266	490	ZX0313	1370
ZX0193	850	ZX0267	490	ZX0314	990
ZX0249	640	ZX0268	2050	ZX0315	1270
ZX0250	1400	ZX0269	1670	ZX0316	4560
ZX0252	640	ZX0270	1060	ZX0317	990
ZX0253	1400	ZX0271	1010	ZX0318	1740
ZX0254	4980	ZX0281	1030	ZX0345	4090
ZX0256	3490	ZX0284	1970	ZX0346	1400
ZX0257	1990	ZX0285	2300	ZX0410	381
ZX0258	580	ZX0286	2300	ZX0593	1149
ZX0259	490	ZX0287	2700	ZX0595	839
ZX0260	870	ZX0288	2060	ZX0603	1908

Il est décidé de solliciter une subvention de 80% du montant de l'acquisition auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse,

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents afférents à cette acquisition.

M. BASTET sollicite l'intégration d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) dans l'acte d'achat. Mme ROMANINI précise que cette clause est d'ores et déjà prévue. Par ailleurs, M. BASTET s'enquiert du devenir des parcelles cultivées : il demande si elles feront l'objet d'un nouveau bail à un tiers ou si elles seront intégrées dans le cadre d'une gestion partenariale avec le CEN PACA. Le cas échéant, il souhaite qu'un bail rural à clauses environnementales (BRE) soit mis en œuvre, afin de garantir une exploitation de ces terrains respectueuse de l'environnement.

Mme ROMANINI confirme que ces process sont prévus.

Monsieur le Maire rappelle que Mme ROMANINI dispose de l'entière confiance du Conseil Municipal sur ce sujet et sur la gestion de l'Île Vieille.

27 votes pour.

• **Décisions décidant de la révision de loyer d'un bien communal**

- Le loyer mensuel de l'appartement sis 9, rue Emile Zola occupé par Mme « A » est porté à 434€ à compter du 1^{er} mai 2026 (loyer antérieur 428€) - Décision n°14/2026.
- Le loyer mensuel de l'appartement sis 181, Route d'Uchaux – Hameau de Derboux occupé par Mme « C » est porté à 429€ à compter du 1^{er} mai 2026 (loyer antérieur 423€) - Décision n°13/2026.

- Le loyer mensuel pour l'emplacement de parking n°10 sis, Rue Anatole France occupé par M. « C » est porté à 50€52 à compter du 1^{er} avril 2026 (loyer antérieur 51€75) – Décision n°12/2026.

- **Arrêtés du Maire :**

Arrêté (RH) n°24/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mr AIME Nicolas, Conseiller Municipal Délégué - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mr AIME Nicolas pour le domaine suivant : Commerces et artisanat.

Arrêté (RH) n°25/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mr BLANC Didier, Conseiller Municipal Délégué - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mr BLANC Didier pour le domaine suivant : Sport – Culture.

Arrêté (RH) n°26/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mr BOYER Nicolas, Conseiller Municipal Délégué - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mr BOYER Nicolas pour le domaine suivant : Sécurité.

Arrêté (RH) n°27/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mme BACON Elodie, Conseillère Municipale Déléguée - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mme BACON Elodie pour le domaine suivant : Affaires scolaires – Enfance et jeunesse.

Arrêté (RH) n°28/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mme RIGGIO Béatrice, Conseillère Municipale Déléguée - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mme RIGGIO Béatrice pour le domaine suivant : Affaires sociales – Personnes âgées en situation de handicap.

Arrêté (RH) n°29/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mme ALTIER Marie-Andrée, Adjointe - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mme ALTIER Marie-Andrée pour le domaine suivant : Affaires sociales – Enfance et jeunesse.

Arrêté (RH) n°30/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mme GRAS Sabine, Adjointe - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mme GRAS Sabine pour le domaine suivant : Affaires sociales – Personnes âgées en situation de handicap.

Arrêté (RH) n°31/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mr LEBEGUE Jean, Adjoint - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mr LEBEGUE Jean pour le domaine suivant : Environnement – Déchets - Agriculture.

Arrêté (RH) n°32/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mr MARSEILLES Patrice, Adjoint - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mr MARSEILLES Patrice pour le domaine suivant : Travaux – Réseaux – Bâtiments - Voirie.

Arrêté (RH) n°33/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mr TRUC Yannick, Adjoint - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mr TRUC Yannick pour le domaine suivant : Sport - Culture.

Arrêté (RH) n°34/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mme GARCIA Aurélie, Conseillère Municipale Déléguée - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mme GARCIA Aurélie pour le domaine suivant : Développement économique.

Arrêté (RH) n°35/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mme PHILIPPE Virginie, Conseillère Municipale Déléguée - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mme PHILIPPE Virginie pour le domaine suivant : Communication.

Arrêté (RH) n°36/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mme ROMANINI Bruna, Conseillère Municipale Déléguée - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mme ROMANINI Bruna pour le domaine suivant : Environnement – Déchets - Agriculture.

Arrêté (RH) n°37/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mr TRAMIER Jean-François, 1^{er} Adjoint - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à M. TRAMIER Jean-François pour le domaine suivant : Urbanisme – Finances – Habitat.

Arrêté (RH) n°38/2026 : Arrêté portant délégation de fonction à Mme GILLET Nadine, Adjointe - Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Mr le Maire, à Mme GILLET Nadine pour le domaine suivant : Animation – Vie associative.

Arrêté n°148/2026 : Arrêté d'opposition au transfert des pouvoirs de police « spéciale » du Maire au Président de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence.

Arrêté n°158/2026 : Arrêté portant désignation de M. BOYER Nicolas en tant que correspondant incendie et secours.

QUESTIONS DIVERSES

Mme ANDRE souhaite une visite de la mairie afin qu'une rencontre avec le personnel soit organisée pour "mettre un visage sur chaque nom".

Monsieur le Maire répond qu'il a d'ores et déjà demandé au service du personnel l'élaboration d'un trombinoscope. Il propose une visite des locaux le vendredi 5 juin à 18 heures.

Mme ANDRE déplore toutefois cet horaire qui ne permettra pas la rencontre avec les agents. Monsieur le Maire rappelle alors que les différentes commissions thématiques ont déjà permis aux élus de rencontrer les personnels avec lesquels ils seront amenés à collaborer. Il complète en indiquant qu'il prend note de la question et qu'il se réserve la réponse.

M. GIORDANO sollicite un micro afin qu'il circule pour les questions.

Monsieur le Maire répond favorablement afin que les échanges soient audibles.

La visite de la mairie est confirmée le 5 juin 2026 à 18 heures.

La séance est levée à 19h27.

Fait à MONDRAGON, le 24 avril 2026

Le Maire de Mondragon,
Benoît SANCHEZ.

Le Secrétaire de séance,
Patrice MARSEILLES.



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Patrice Marseille", written over a horizontal line.

Signature des membres présents :

1- SANCHEZ Benoît



2- TRAMIER Jean François



3- ALTIER Marie Andrée



4- TRUC Yannick



5- GILLET Nadine



6- MARSEILLES Patrice



7- GRAS Sabine



8- LEBEGUE Jean



9- SABATIER Thierry



10- LLORET Suzy



11- RIGGIO Béatrice



12- ROMANINI Bruna



13- BLANC DIDIER



14- HADJ-MAHDI Stéphane



15- BACON Elodie





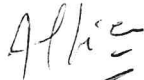






16- AIME Nicolas



17- PHILIPPE Virginie



- 18- BOYER Nicolas 
- 19- LOPEZ Céline 
- 20- DUCROS Jessica 
- 21- GARCIA Aurélie 
- 22- DUMAS Axel 
- 23- MAUCCI Denis 
- 24- BASTET Serge 
- 25- ANDRE Annie 
- 26- GIORDANO Pierre-Henry 
- 27- POILROUX Magali 